



HWEHWEMUDUA

ISSN-L: 3080-1621

ISSN-P: 3080-1613

REVUE HWEHWEMUDUA

Revue des Lettres, Sciences Humaines et Sociales



Université Peleforo GON COULIBALY
UFR Sciences Sociales
Korhogo - Côte d'Ivoire

www.hwehwemudua.net



revue.hwehwemudua@gmail.com

REVUE DES LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

HWEHWEMUDUA



Vol.1, N°2, Octobre 2025

Site : <https://www.hwehwemudua.net>

Courriel : revue.hwehwemudua@gmail.com

Université Peleforo GON COULIBALY

UFR Sciences Sociales

BP 1328 Korhogo

ISSN-L 3080-1621 // ISSN-P 3080-1613

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur scientifique :

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire d'Archéologie, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

Directeur de publication :

KOUAKOU N'dri Laurent, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Rédacteur en Chef :

N'GORAN Kouadio Adolphe, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Secrétaire d'édition :

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Secrétaire adjoint d'édition :

KOFFI Amani, Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Trésorier :

ATCHIE Amon Guy Serge, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Webmaster :

KOUAKOU Kouadio Sanguen

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ALLOKO N'guessan Jérôme, Directeur de recherches de Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire.

ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

ASSANVO Amoikon Dyhie, Maître de Conférences de Linguistique, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

BAHA Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

BAMBA Mamadou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

BATCHANA Essohanam, Professeur Titulaire d'Histoire, Université de Lomé, Togo

BEKOIN Raphael Tanoh, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

BIRBA Noaga, Maître de Conférences d'Archéologie, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

BROU Cho Julie Eunice, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

FAYE Ousseynou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop, Sénégal

GAYIBOR Théodore Nicoué Lodjou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université de Lomé, Togo

GOLE Koffi Antoine, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches d'Histoire, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Burkina-Faso

KOFFIE-BIKPO Céline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KONE Issiaka, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

KONIN Severin, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KOUADIO N'Guessan Jérémie, Professeur Titulaire de Linguistique, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KOUAKOU N'dri Laurent, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

KOUAME Aka, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire d'Archéologie, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

KOUASSI N'Goran François, Directeur de recherches de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

KOUDOU Dogbo, Maître de Conférences de Géographie, Université Péléforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

LATTE Egue Jean Michel, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

MIAN Newson Kassy Mathieu Assanvo, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

NENKAM Chamberlain, Maître de Conférences d'Histoire, Université de Yaoundé, Cameroun

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire

SANGARE Abass Souleymane, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

SILUE Pébanagnanan David, Maître de Conférences de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

SINAN Adama, Maître de Conférences de Sociologie, Université Peleforo GON COULIBALY

SOHI Blesson, Maître de Conférences d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

SOTINDJO Dossa Sébastien, Professeur Titulaire d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

COMITÉ DE LECTURE

AGUIE Yhattey Hervé Thierry, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY

ANGOUA Adjé Séverin, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

AYEMOU Kadjomou Ferdinand, Maître-Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

BAKAYOKO Yaya, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

BAMBA Fatoumata, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

BANGALI N'goran Gédéon, Maître de Conférences d'Histoire, Université Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

BOUHO Gnionté Armel, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

COULIBALY Kassoum, Maître-Assistant de Philosophie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

COULIBALY Moussa, Maître-Assistant de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

COULIBALY Wayarga, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

COULIBALY Yalamoussa, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

GOULEDEHI Kinva Via Jean Alda, Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KABA Brahim, Maître-Assistant d'Histoire, Université Julius Nyerere de Kankan, Guinée

KABORE Adama, Assistant d'Histoire, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

KANE Métou, Maître-Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KAZIO Didjè Jacques, Assistant d'Archéologie, Université de Bondoukou, Côte d'Ivoire

KEWO Zana, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

KONE Bassoma, Maître-Assistant de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

KONE Diloman, Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KONE Kapiéfolo Julien, Maître-Assistant de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

LAGO Blé Angelin, Maître-Assistant d'Histoire, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

LOUKOU Yao Serges Bonaventure, Maître-Assistant d'Archéologie, Université cheikh Anta Diop, Sénégal

MENE Yao Fabrice-Alain. Davy, Maître-Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

OKOU Kouakou Norbert, Maître-Assistant de Sociologie, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

OUATTARA Brahim, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

OUATTARA Lancina, Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

OUEDRAOGO Serges Noël, Maître-Assistant d'Histoire, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

SEKA Jean-Baptiste, Maître de Conférences d'Histoire, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

SIDIBE Nohan, Maître-Assistant d'Histoire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistant d'Archéologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

TRAORE Bakary, Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

VIDO Arthur, Maître de Conférences d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

YAO Akpolè Daniel, Maître-Assistant de Philosophie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

YEO Mamadou, Maître-Assistant d'Histoire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

ZADOU Zidy Armand Didier, Maître de Conférences d'Anthropologie, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

SOMMAIRE

- 1- **COMMUNICATION, EXCLUSION NUMERIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE**, Antoine KOUAKOU,..... 1-12
- 2- **TOMBOUCTOU SOUS LA DOMINATION MAROCAINE EN 1593. QUEL HERITAGE ?**, Ahmed IBRAHIM,.....13-24
- 3- **LES PIERRES SCULPTÉES DE GOHÏTAFLA ET L'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE DES GOURO : ENTRE MÉMOIRE MATÉRIELLE, PRATIQUES RITUELLES ET ENJEUX HISTORIOGRAPHIQUES**, Gnihonté José Armel BOUHO & Yalamoussa COULIBALY,.....25-37
- 4- **LES MIGRATIONS FORCÉES A L'ÉPREUVE DES POLITIQUES D'ACCUEIL DE LA CÔTE D'IVOIRE ET DU LIBERIA (1990-2012)**, Abdoulaye BAMBA & Rokia Alexandra KONATE,.....38-51
- 5- **FORMES ET ENJEUX DU LANGAGE SILENCIEUX DANS LA COMMUNICATION PUBLICITAIRE ALLEMANDE**, Eppié Augustine Michaela BONGBA,.....52-61
- 6- **PROBLÉMATIQUE DE L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT DE BASE DANS LA COMMUNE RURALE DE SAMOROGOUE À L'OUEST DU BURKINA FASO**, Hamadou TIENDRÉBÉOGO, Joachim BONKOUNGOU & Boureima SAWADOGO,.....62-76
- 7- **UTILISER SON CORPS POUR SE SÉCURISER, LA POLITIQUE DU CORPS DANS HUNGER (2017) DE ROXANE GAY**, Diome FAYE,.....77-88
- 8- **APPROCHE BIOMÉDICALE ET PERCEPTIONS COMMUNAUTAIRES DE LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION AU BURKINA FASO**, Moubassira KAGONE, Awa YMBA/OUEDRAOGO, Mamadou OUATTARA, Ali SIE & Hervé HIEN,.....89-102
- 9- **GENRE ET VARIABILITÉ CLIMATIQUE EN CÔTE D'IVOIRE : ANALYSES DES DYNAMIQUES SOCIALES À L'ORIGINE DE LA RECONFIGURATION DES STATUTS ET RÔLES TRADITIONNELS FÉMININS À KANAWOLO ET À ALÉPÉ**, Vazoumana KONÉ, Lou Thou Fidèle TRA & Issiaka KONE,.....103-119
- 10- **FÉMINISME ET LUTTE ANTISEXISTE DANS FIFTH CHINESE DAUGHTER DE JADE SNOW WONG**, Konan Joachim Arnaud KOUAKOU,.....120-132
- 11- **ENTRE CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DU MAL FÉMININ : DEUX APPROCHES DIACHRONIQUES DU MYTHE D'ANDROGYNE PAR DADIÉ ET EFOUI**, Koménan Blaise KOUADIO & Blédé LOGBO.....133-152

12- MONÉTARISATION COLONIALE ET TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE (1895-1939), Kouamé François KOUASSI, Yao Lopez DJE.....	153-169
13- THÉORIE DU PARALLÉLISME ENTRE HÉROÏSME ET POLITIQUE DANS LES RÉCITS ÉPIQUES AFRICAINS. CAS DE : <i>SOUDJATA OU L'ÉPOPEE MANDINGUE DE DJIBRIL TAMSIR NIANE</i> , <i>CHACA DE THOMAS MOFOLO ET LE MAITRE DE LA PAROLE KOUMA LAFOLO KOUMA DE CAMARA LAYE</i> , Yao Fernand KOUASSI & Lou Tra Mariata GOORE,.....	170-181
14- MÉDIATISATION NUMÉRIQUE ET COMÉDIENS D'AFRIQUE FRANCOPHONE : ENTRE DRAMATURGIE ET IDÉOLOGIE, MOURSAL Makaye,.....	182-198
15- LE COMMERCE ATHÉNIEN AUX Ve-IVe SIECLES AV. J.-C. : REFLET D'UNE PLURALITE SOCIALE, OULAI Fabrice,.....	199-213
16- INFORMAL ACTIVITIES, DEGRADATION OF THE ENVIRONMENT AND THE HEALTH OF THE POPULATIONS IN AGBOVILLE, SOUTHEASTERN CÔTE D'IVOIRE, Ténédjia SILUE, Cyril Franck Bidi Lehou TAPE, Kady Hodan YEO & Pauline Agoh DIBI-ANOH,.....	214-229
17- CHEFFERIES SÉNOUFO (CÔTE D'IVOIRE) ET EXPANSION SAMORIENNE (1880–1898) : RELECTURE CRITIQUE D'UNE MÉMOIRE ENTRE RÉSISTANCE, COLLABORATION ET SILENCE, Dossongou Drissa SORO,.....	230-243
18- LA NÉCESSITÉ DU LABORATOIRE DANS LA PRATIQUE MEDICALE CHEZ CLAUDE BERNARD, Bi Irié Bertrand TRA,.....	244-254
19- FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, UN PRAGMATISME POLITIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL EN COTE D'IVOIRE (1960-1980), KOUADIO Yao Ernest Badou & COULIBALY Wayarga,.....	255-265
20- ÉTAT AFRICAIN À L'ÉPREUVE DE VIOLENCES ET D'INCERTITUDE POLITIQUE : DE LA CRISE DE CONFIANCE À LA RÉÉCRITURE DE L'HISTOIRE, YAKOUB MALOUM & NGARMAM ALFRED,.....	266-281
21- LA PHOTOGRAPHIE COMME TÉMOIN DE L'URBANISME LACUSTRE DE GANVIÉ, Cossi Ewédé Olivier ZINSOU & Elavagnon Dorothée DOGNON,.....	282-296

ÉTAT AFRICAIN À L'ÉPREUVE DE VIOLENCES ET D'INCERTITUDE POLITIQUE : DE LA CRISE DE CONFIANCE À LA RÉÉCRITURE DE L'HISTOIRE

YAKOUB MALOUM

Email : yacoubalexis@yahoo.fr

&

NGARMAM ALFRED

Email : ngarmamalfred@gmail.com

Université de N'Djaména

Résumé

Le régime politique adopté pour l'Afrique au sud du Sahara est confronté à une situation d'impasse dont la solution paraît non évidente pour les tenants du pouvoir. La véritable énigme réside dans la difficile appréhension de l'essence même de la nature du pouvoir en Afrique qui semble aux antipodes d'un système de gouvernance politique imposé par l'extérieur. Bien qu'ils accèdent au pouvoir politique par la voie des urnes, les leaders africains utilisent des méthodes antidémocratiques pour conserver leurs sièges. L'objectif de cette étude est d'appréhender les motivations profondes des dynamiques de violence liées à la prise de pouvoir dans les États africains. Cette étude présente deux points essentiels qui en constituent les résultats : la prise de pouvoir par la violence est la preuve de l'échec du régime démocratique non approprié et mal contextualisé dans une Afrique ayant sa propre conception du pouvoir. Le coup de force est une réponse à la confiscation et à la patrimonialisation du pouvoir en Afrique et, par conséquent, l'expression du scepticisme manifesté contre l'instrumentalisation socio-politique et économique de l'Afrique relevant de l'œuvre de la France.

Mots-clés : confiscation, démocratie, élections, pouvoir, patrimonialisation.

AFRICAN STATE FACED WITH VIOLENCE AND POLITICAL UNCERTAINTY: FROM CRISIS OF CONFIDENCE TO REWRITING HISTORY

Abstract

The political regime adopted for sub-Saharan Africa faces a stalemate whose solution seems unclear to those in power. The real enigma lies in the difficult understanding of the very essence of the nature of power in Africa, which seems at odds with a system of political governance imposed from outside. Although in power through the ballot box, African leaders have always harbored the temptation to entrench themselves and firmly cling to their seats, organizing, influencing to their advantage, and ultimately winning elections. The objective of this study is to understand the underlying motivations behind the dynamics of violence linked to the seizure of power in African states. This study presents two key points that constitute its findings: 1. The violent seizure of power is evidence of the failure of a democratic regime that is inappropriate and poorly contextualized in an Africa with its own conception of power. 2. The coup is a response to the confiscation and patrimonialization of power in Africa and, consequently, an expression of skepticism against the socio-political and economic instrumentalization of Africa by neocolonialist France.

Keywords: confiscation, democracy, elections, power, patrimonialization.

Introduction

Le regain de violence dont est victime l'Afrique au sud du Sahara semble se revêtir d'une connotation tout à la fois atypique et asymétrique à un système de gouvernance politique qui a la prétention de garantir une paix sociale dans les communautés d'Afrique et dans le reste du monde. L'arrimage des pays africains à l'avènement de la démocratie dans les années 1990, a été généralement sans conteste ; le nombre négligeable de leaders qui en ont opposé un refus catégorique se sont vus finalement évincés de leurs sièges. Au regard de ces réalités politiques africaines, le contexte politique ne peut s'analyser sans la référence historique, notamment la colonisation, qui a joué un rôle fondamental dans la gestion politique et économique des pays africains aux lendemains des indépendances. En effet, l'omniprésence du système colonial dans les affaires publiques de l'État s'est révélée à travers l'imposition de son dirigisme et de son modèle au système de gouvernance politique des pays d'Afrique. Si dans le contexte colonial, la tendance était à la sacralisation du pouvoir, perçue comme toutes manœuvres ayant contribué à placer et à maintenir l'État dans la « sphère du sacré », comme l'a démontré, dans ses travaux, Jean-Marc Ela (1990), il n'est pas surprenant que, de nos jours, les pays africains, se reconnaissant pourtant démocratiques, ne puissent marquer une rupture avec les pratiques du passé. L'attrait du pouvoir incite les leaders à reconquérir *in fine* les fameuses méthodes et pratiques ayant servi à ceux du régime autoritaire de se maintenir et de se prémunir contre d'éventuelles menaces.

Parler de nos jours de l'Afrique révolutionnaire revient à évoquer les différentes formes de mouvements de contestations qui se manifestent dans l'espace et dans le temps tentant à révolutionner la gouvernance politique à l'effet de battre en brèche toutes les pratiques liées au conservatisme du pouvoir, longtemps confisqué par une minorité. Les mouvements révolutionnaires, dont la vision ultime est la conquête du pouvoir par la violence, se justifient, dans la plupart des cas, par l'organisation souvent biaisée des élections et dont les résultats et le gagnant sont d'avance connus. En dépit de sa bonne ponctuation, cette phrase est trop longue. Ces résultats sont infléchis à la faveur des présidents ayant investi et œuvré pour l'aboutissement desdites élections et cela, au vu et au su de la communauté internationale et des organisations de la société civile qui se contentent de les approuver. Il en est de même pour les élections locales. Même son de cloche lorsqu'il est question des élections locales désignées sous le vocable législatives, provinciales, sénatoriales et communales. Ce qui est aujourd'hui en vogue, en matière d'organisation des élections, tous les candidats des partis politiques au pouvoir sont élus sans le moindre respect des suffrages réellement exprimés à travers les urnes. Ainsi, dans la perspective de mieux régner, la majorité absolue aux élections locales s'avère

une nécessité impérieuse afin de permettre au tenancier du pouvoir d'asseoir un système qui s'impose à tous les niveaux de la vie politique du pays.

Au regard de ce qui s'observe en Afrique par rapport surtout aux dynamiques de conflits, il y a lieu de mettre en exergue la faillite de l'État qui se manifeste le plus souvent par des violences contemporaines. Il paraît évident pour corroborer les travaux de Sonia Le Gourriellec (2016). Elle affirme en ces termes :

Dans un État dit faible, voire failli ou même déliquescant, le gouvernement ne contrôle plus son territoire, la gestion du pays passe progressivement aux mains d'acteurs non étatiques, parfois des « seigneurs de guerre.

La violence en Afrique s'exprime à tous les niveaux de la vie sociale, économique et politique ; dans le sens où l'on s'aperçoit que l'imposition de l'État dans les affaires de la nation se démontre par la violation du principe des élections et la violence tous azimuts et non par le respect des normes et des législations en vigueur. C'est dans cette logique que le pouvoir en Afrique est dénué de toute crédibilité et de toute légitimité. Ceci s'explique par le fait qu'il est non seulement confisqué mais souvent accaparé par le biais des techniques subtiles conçues de toutes pièces à l'effet de se pérenniser aussi longtemps que possible. De ce qui précède, comment peut-on, pour une bonne gouvernance politique, contextualiser les méthodes et les pratiques démocratiques en Afrique pour une bonne gestion politique ?

1- Violence mêlée à l'incertitude politique dans l'État africain

Inscrite dans le registre des écarts de conduite, la violence en usage en Afrique au sud du Sahara s'exprime sous toutes ses formes dans les États africains. Elle est, par conséquent, perçue comme une méthode de conquête de pouvoir. L'une des hypothèses explicatives des violences contemporaines serait l'attachement excessif au pouvoir politique tendant à la monopolisation et à l'accaparement des biens collectifs. Ce qui conviendrait à reprendre l'expression la « politique du ventre » de Jean-François Bayart (2006) à laquelle se livrent les leaders africains dans leur majeure partie. À cet effet, on observe une sorte de basculement dans l'état de nature dans lequel la violence semble se percevoir comme une pratique généralisée et orientée vers l'intérêt privé et, pour reprendre les mots de Hobbes (1660), la société est, dans une moindre mesure, considérée comme un champ de bataille incontrôlé où règne une anxiété permanente parmi les hommes, un danger de mort violente dont la conséquence est que la vie humaine se trouve dans un état de solitude et dans une situation de misérabilité inquiétante qui n'est pas loin de l'animalité (Hobbes, 1660). Il se passe en Afrique plusieurs pratiques politiques relevant soit d'un régime autoritaire soit d'un régime démocratique toujours mis à

l'épreuve par des mouvements de succession. En effet, Dmitri-Georges Lavroff (1976, p.100) s'est amplement montré explicite lorsqu'il mentionne que :

L'évolution politique des États d'Afrique noire semble caractérisée par la succession de mouvements qui affectent, presque en même temps, la plupart d'entre eux. Au moment de leur accession à l'indépendance, les États d'Afrique noire adoptèrent le module de la démocratie pluraliste. Les constitutions établissaient les conditions de la concurrence pacifique pour l'exercice du pouvoir politique et l'existence de plusieurs partis permettait, apparemment, la mise en œuvre des règles constitutionnelles. Les nouveaux États étaient généralement gouvernés par des hommes qui avaient mené leur peuple vers l'indépendance par l'action politique partisane et la négociation avec la puissance coloniale. La plupart de ces gouvernants étaient des intellectuels ou des syndicalistes. À partir de 1963, un changement important se produit (Lavroff, 1976, p.100)

Ce raisonnement peut être construit autour de deux idées essentielles qui articulent deux périodes pendant lesquelles la violence a connu une montée fulgurante dans les sociétés africaines. Il s'agit de jeter un regard rétrospectif pour analyser la récupération par les Africains du pouvoir politique d'aux mains des colonisateurs d'une part, les nouveaux leaders qui apparaissent dans la scène politique ayant un leadership aussi différent que les premiers d'autre part. Dans un cas comme dans l'autre, le mécanisme de conservation et de confiscation du pouvoir par ses tenants a suscité des mouvements de révolte entendus comme la manifestation d'un mécontentement des citoyens lassés de subir les mêmes attitudes de sujétion de la part de leurs dirigeants. C'est ce qui a conduit Sonia Le Gouriellec (2016), à faire mention dans ses travaux que l'Afrique est le Théâtre de conflits interétatiques, de décolonisation ou de guerres civiles, elle n'est pas non plus épargnée par le terrorisme, et elle connaît un nombre record de mouvements de libération nationale.

Il s'agit de comprendre que les présidents désignés par les administrateurs coloniaux à l'époque de la passation du pouvoir ont opté et milité pour un régime militaire autoritaire, une méthode qu'ils trouvaient efficace en vue de garantir leur position au pouvoir. La période de 1990, une autre forme de gouvernance est marquée par l'instauration d'un nouveau système politique appelée sous le vocable démocratie où la liberté d'expression a vu la naissance des partis politiques (Haggar, 2007). Pour le dernier cas notamment, la violence orchestrée par des mouvements révolutionnaires a toujours été justifiée par la détention et la pérennité du pouvoir entre les mains d'une minorité. Le cas du Tchad est patent et illustrative à plus d'un titre. Au bout de compte, la révolte généralisée ayant pour finalité la conquête du pouvoir a impacté négativement l'Afrique subsaharienne d'après notre observation.

2- Déconnexion entre leaders et citoyens : une démission populaire

À observer de plus près, le narcissisme dont font montre ces leaders africains au pouvoir, les citoyens n'accordent plus crédit aux élections organisées donnant toujours victoire aux Présidents candidats à leur propre succession. C'est au regard de la confiscation généralisée du pouvoir que naissent des intentions révolutionnaires dans les communautés nationales. Étant donné que l'opposition politique semble dans l'impossibilité d'accéder à la magistrature suprême même par les élections, les militaires, le plus souvent, assurant la sécurité et ayant la proximité avec la présidence, ont toujours pris leur responsabilité en organisant, de manière unilatérale, le coup de force. Des exemples en Afrique sont légions. On peut citer les cas du Burkina Faso, du Niger, de la Guinée Conakry et même du Tchad où nous observons l'accaparement du pouvoir par la violence. C'est cela le sens à la mode dont est doté le concept démocratie en Afrique subsaharienne qui donne la voie à la réinvention de mode de gouvernance politique¹.

En effet, la perte de légitimité est fonction de la gouvernance non-orthodoxe qui mécontente au quotidien les citoyens qui se présentent sous la figure des personnes comblées de déconvenue par un système politique dont l'opacité de la gestion des affaires publiques est monnaie courante. Pour le cas du Tchad, lors des consultations électorales² du 6 mai 2024 et du 29 décembre 2024, les citoyens ont ouvertement exprimé leur démission par rapport à leur devoir de vote. Nombre d'entre eux déclarent que « que nous accomplissions notre devoir de vote ou non il n'y aura toujours pas changement dans ce pays. Donc nous sommes plutôt pour la neutralité ». Un autre citoyen enquêté déclare que « ma seule voix ne permet pas au Tchad de changer de Président, surtout que les résultats du scrutin sont d'avance connus. Les Tchadiens se peinent pour rien »³. À la lecture de ces discours desdits citoyens, il ne fait aucun doute qu'il s'agit de la manifestation d'une démission qui semble être la seule méthode d'expression de la liberté citoyenne.

Dans toutes les élections qui se sont déroulées au Tchad, le nombre de suffrages exprimés est en déphasage avec le nombre réel des votants. On observe que la confiance établie

¹ Cela relève de l'analyse des auteurs

² Au Tchad, les consultations électorales pour les présidentielles ont été des occasions pour les citoyens tchadiens de manifester ouvertement leur refus d'accomplir leur devoir de vote. À la date du 6 mai 2024, nous avons observé que les bureaux de vote installés dans les différents quartiers de la capitale N'Djaména sont quasiment vides, simplement parce que l'engouement n'est pas celui annoncé par les médias. Les citoyens observaient de loin et ne se sont présentés qu'au soir du vote pour constater la participation des votants à ces occasions électorales. La même attitude des populations a été observée à la date du 29 décembre 2024 pour les législatives, les provinciales et les communales (constat d'observation de l'auteur).

³ Il s'agit de la déclaration de nombreux enquêtés qui ont manifesté leur refus catégorique de participer à leur devoir de citoyenneté simplement parce que leurs voix ne changent toujours pas les résultats.

entre les dirigeants et les populations à la base fait le lit à la crise sociale, à la corruption progressive des organes centraux du gouvernement qui dictent leur volonté à la structure organisatrice des élections⁴. Ce qui est à la base de la déconnexion entre les dirigeants africains et les populations qui par ailleurs constituent l'électorat dans un système démocratique en Afrique, c'est que les citoyens n'accordent plus de crédit pour toutes organisations électorales qui sont souvent sous l'effet de détournements et de tripatouillage en vue d'infléchir les résultats au profit du candidat choisi d'avance par le parti au pouvoir. Aussi ne faut-il pas perdre de vue l'absence d'impartialité de la part de la commission chargée des élections qui a toujours eu du penchant pour le parti au pouvoir et qui agit en complicité avec les tenants du pouvoir. Si dans la plupart des cas, l'on observe une participation des citoyens aux élections ce n'est plus par nécessité mais beaucoup plus par obligation⁵.

3- Nécessité de réécrire l'histoire politique africaine

La tentative de renverser la tendance ou de réécrire l'histoire politique, de nos jours, de l'État africain est non seulement une tâche fastidieuse mais également un exercice qui relève plutôt de l'impossible. En effet, il convient de noter, à l'évidence, que l'irréversibilité des temporalités africains, pour permettre de déconstruire les premiers instants ayant marqué la fondation de l'histoire politique de l'Etat africain, signifie refaire, d'une autre manière, la gouvernance politique en Afrique au sud du Sahara. Mais, il suffit de se rendre compte que la complexité de l'histoire politique de l'Afrique est tellement imbibée du référent colonial qu'il ne paraît pas évident d'évoquer la gouvernance politique en Afrique en évinçant toutes les modalités théoriques et pratiques étant considérées comme les bases fondamentales à la mise en œuvre de la politique dans les sociétés africaines. Ceci revient logiquement à mettre en exergue la dépendance historique des manières dont l'Afrique subsaharienne s'est organisée socialement, économiquement et politiquement. Ces différentes manières d'organiser le social en Afrique ont tiré leur technicité de l'exogène et qui ont contribué de façon substantielle à l'institutionnalisation de la vie politique dans ce continent. Les travaux de Dmitri-Georges Lavroff (1976) confirment bien l'hypothèse selon laquelle les modèles politiques et administratifs en vigueur dans la sphère politique africaine émanent de l'héritage colonial. Il retient que:

⁴ C'est le point de vue des enquêtés qui estiment que les élections étaient toujours truquées; les citoyens sont alors déçus et n'ont plus l'espoir en l'avenir.

⁵ La participation des citoyens au vote est rendue obligatoire par les autorités administratives ou les chefs des carrés

Sur un plan très général, on ne peut pas nier que la situation actuelle des États d'Afrique noire soit longuement déterminée par les séquelles de la colonisation. Il suffit de rappeler que les frontières entre les États ont été fixées par le colonisateur, que la langue officielle, et quelques fois d'usage, fut apportée par le colonisateur, que les modèles politiques et administratifs appliqués ont été légués par l'ancienne puissance coloniale, pour apprécier l'importance de l'héritage laissé aux États d'Afrique noire. À cet égard, l'hypothèse selon laquelle l'avènement de gouvernements militaires en Afrique noire trouverait son origine dans la période coloniale paraît, a priori, justifiée par l'histoire et la logique (Dmitri-Georges Lavroff, 1976, p.100).

Au regard de ce raisonnement, la transformation de la politique de l'État africain n'est envisageable que lorsque les dirigeants et les élites africains accorderont leur violon quant au changement à opérer dans leur continent afin d'impulser de l'intérieur une nouvelle vision en tenant compte de l'éducation formelle, de l'économie et du politique pour amorcer le véritable développement de manière globale. Il ne s'agit aucunement de la rupture complète avec les modèles institutionnels et administratifs relevant de l'ordre colonial mais il serait préférable d'opérer un choix parmi des modèles éligibles devant aider, d'une certaine manière, à la réforme globale des pratiques politiques en Afrique. Aussi convient-il de retenir que nonobstant la pléthore de travaux de détail et quelques ouvrages d'ensemble, l'histoire de la décolonisation de l'Afrique Équatoriale Française (A.E.F) reste à écrire selon Elikia M'Bokolo. Ce dernier montre des pistes de recherche en ces termes:

Histoire multiple, coloniale et africaine, qui doit, pour rendre compte des innombrables particularités de l'indépendance de cette fédération, déblayer les terrains des changements sociaux, de la croissance et des mutations économiques, de l'évolution des mentalités et des idéologies, des pratiques administratives et politiques. L'on commence à admettre que les initiatives déterminantes qui ont conduit ce groupe de colonies à l'indépendance sont apparues au cours de la seconde guerre mondiale et sont venues, assez paradoxalement, des autorités coloniales métropolitaines et locales (E. M'Bokolo, 1981, p.393)

Selon Elikia M'Bokolo, les administrateurs coloniaux, pour consolider la politique en Afrique ont toujours émis le vœu de recourir aux manières de faire propres aux chefferies traditionnelles qui leur servaient des sources précieuses. En effet, « la politique de création, de promotion ou de conservation de la chefferie pratiquée auparavant par quelques administrateurs dans des zones localisées » (E. M'Bokolo, 1981, p.394) sont autant de techniques traditionnelles sur lesquelles s'appuient les colonisateurs pour bâtir un système politique à l'échelle de toutes les communautés africaines. Déjà en 1936, le Gouverneur Général J.-F. Reste cité par M'bokolo, précisait que :

Loin de diminuer l'action des chefs, nous devons au contraire la rendre plus efficace et lui donner plus de poids. Leur autorité doit être réelle et s'imposer à tous sans distinction. Le bon fonctionnement des chefferies est la clé de voûte de notre politique indigène'. Ce qui a conduit la mise en place d'une hiérarchie complexe de chefs - chefs de village, chefs de quartier, chefs

de terre, de canton ou de tribu, sultans - dotés d'attributions relativement importantes (M'Bokolo, 1981, p.394).

Pour atteindre la profondeur de l'Afrique en matière d'organisation politique, il a fallu adopter le principe de subsidiarité afin que la gestion politique des unités de petites dimensions soient prises en compte au niveau local. C'est pour dire en effet que cette politique coloniale était appelée « à renoncer à l'administration directe, rendue impossible par suite de l'insuffisance du personnel européen » (E. M'Bokolo, 1981, p.394). C'est partant de la mixtion du paternalisme et de la clairvoyance politique qui a caractérisé son gouvernement que Félix Eboué prétendait inaugurer une « Nouvelle Politique Indigène » qui serait l'association des deux éléments stables de la colonie dans l'exercice du pouvoir notamment les autorités françaises et les chefs légitimes des communautés africaines. Félix Eboué, comme on peut le constater, recherchait tout à la fois à faire évoluer les indigènes dans leur cadre habituel et à contrecarrer par avance la contestation radicale de la petite bourgeoisie et des prolétaires des villes (E. M'bokolo, 1981).

Ce point de vue de M'Bokolo est remis en question par Jean-Marc Ela qui n'entend pas de cette oreille. En effet, il est persuadé que ce n'est pas pensable et même inconcevable que l'avenir de l'Afrique soit bâti à partir du passé. Les raisons évoquées, c'est que l'Afrique sous couvert du développement a été placée sous la forme d'injustice ayant consisté à organiser sa subordination aux contraintes de l'imaginaire occidental. L'imposition par l'Occident des facteurs de modernité a suscité la création des conditions « d'entretien des économies et des cultures de la pauvreté » en Afrique noire. L'auteur des innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire soutient que L'extension du modèle du développement bâti sur la base des mythes fondateurs de la modernité occidentale entretiennent des écarts inégalitaires qui mettent l'Afrique dans une situation d'incapacité à contourner toutes contradictions qui l'engendrent (Jean Marc Ela, 1971).

3.1. Renaissance⁶de l'État africain

Dans ses travaux, Francine Bitée (2009) n'hésite pas de parler de « tsunami géopolitique », *La transition démocratique au Cameroun*, qui a eu à gagner le monde ne peut pas laisser indifférente l'Afrique où les leaders politiques évoquent les notions de Renaissance et de renouveau. Dans cette logique de réflexion, la refondation de l'Afrique est perçue par le

⁶ Dans le contexte de la présente étude, il importe de considérer comme synonymes les concepts renaissance et renouveau exprimant l'idée de refondation de l'Etat tant sur le plan socioéconomique que politique. Il s'agit de la transformation à tous les niveaux de la vie des manières de faire, surtout en ce qui concerne la gestion des affaires de l'Etat et les biens collectifs.

président camerounais Paul Biya comme le Renouveau à envisager pour cette Afrique qui a besoin d'un profond changement. La Renaissance africaine est le concept selon lequel les Africains et les nations africaines doivent surmonter les défis actuels auxquels est confronté le continent africain afin d'atteindre un renouveau culturel, scientifique et économique. Le concept de la Renaissance africaine a été développé à partir de 1946 par Cheikh Anta Diop dans une série d'essais, qui sont recueillis dans son ouvrage *Les fondements culturels, techniques et industriels d'un futur État fédéral d'Afrique noire* (1974) Ainsi, l'actuel Président camerounais emploie l'expression Renouveau pour parler de la refondation.

En effet, le renouveau est par définition un renouvellement entendu au sens de purification, de dépassement, de perfectionnement des acquis positifs aux fins d'une régénération sociale. « Le Renouveau est un espace radicalement nouveau qui est structuré par la rigueur, la moralisation, la libération, la démocratisation, le style nouveau de l'activité de l'État, et du parti, la dynamique nouvelle » (Biya, 1983, p.236). En d'autres termes, le Renouveau est un changement profond de la vie nationale, un changement à conduire résolument et en étroite collaboration avec le peuple en vue de donner naissance à une société ouverte comme dit Karl Popper (1978). Par rigueur, Paul Biya entend parler de la gestion des biens et des hommes, la rationalisation de l'action et par moralisation le comportement dans la vie publique que privée, l'intégrité des comportements individuels et collectifs. Par ce Renouveau, l'auteur a voulu rompre avec la répartition inégale des richesses entre les couches sociales, la mauvaise éducation, le manque de l'unité nationale et l'incapacité de l'État à satisfaire les besoins fondamentaux de la population. C'est ainsi qu'il affirme en ces termes :

Il faut se le dire sans détour, la richesse du pays reste inégalement répartie entre les différentes couches de la population... Dans notre pays, l'aisance matérielle l'apanage d'une minorité la pauvreté le lot du plus grand nombre... Nous pouvons certes nous flatter de présenter au monde un taux de scolarisation qui situe notre pays parmi les plus développés du tiers monde. Mais je sais que ce taux ne reflète pas la réalité qui est celle d'un pays encore marqué par l'ignorance et la superstition... La société camerounaise est une de besoins multiples : besoins de santé, besoin de communications, besoin d'unité (Paul Biya, 1983, p.236).

L'avenir de l'Afrique repose sur la pesanteur des énergies endogènes. Il n'y aura pas de démocratie et de développement en Afrique sans les Africains eux-mêmes. L'Africain doit comprendre désormais qu'il n'y a que lui-même qui puisse donner un sens à son destin. Il doit être, à la fois un être en qui l'être et le vouloir, le vouloir et le faire, l'essence et l'existence, l'avoir et faire s'identifient dialectiquement. Face aux forces politiques et économiques dominantes, des simples lamentations ne suffisent pas pour sortir de ce marasme de tout genre qui nous réduit au néant face aux autres. Refonder la démocratie et le développement ne repose

pas seulement sur l'éthique individuelle de responsabilité dans l'action, mais aussi sur ce que Maria Fernanda Espinosa (1999) appelle « démocratie forte et discursive »

3.2. Révolution dans les mentalités et les droits humains

La refondation politique au Tchad comme dans le reste de l'Afrique subsaharienne apparaît comme un processus complexe qui exige non seulement la réforme institutionnelle mais également un changement de mentalité des hommes afin de leur inculquer les principes éthiques susceptibles de résorber les problèmes récurrents, notamment les replis identitaires, la corruption, le penchant pour la culture de richesse. La constitution souhaitable serait celle qui permet d'établir les conditions de la cohésion sociale la plus durable entre les citoyens différents par leurs passions et leurs vertus⁷. À l'évidence, tout citoyen qui intègre les valeurs républicaines trouve place dans la société que l'Etat organise en dépit des divergences ethniques, intellectuelles et idéologiques. Pour le cas du Tchad pris en exemple dans la présente étude, il est indéniable que les autorités de la Vème République engagées dans ce processus oublient que la refondation de l'État ne peut se limiter à des réformes institutionnelles. Mais, elle doit également s'accompagner d'un changement de culture politique, où l'éthique, la responsabilité et la solidarité deviennent des valeurs centrales. Ceci n'est possible que si la refondation institutionnelle de l'État tchadien s'accompagne de la refondation morale. Il est ici question du problème de l'homme qu'il faut réformer en l'humanisant à l'image de l'homme de la Renaissance. Le vivre ensemble dans l'État-nation tchadien sera une réalité suivant une refondation du Tchad calquée sur le modèle de la Renaissance.

Étant donné que l'homme ne doit jamais être traité comme un moyen mais comme une fin en soi, la pédagogie ayissienne se propose d'exalter la valeur humaine, de substituer, dans l'esprit de l'enfant et de l'adulte, l'amour et le profond respect de l'être humain.

L'éthique humaniste dont la pédagogie pratique est assortie, vise la protection de l'humain contre l'érosion évidente de la vertu dans un contexte régi par la dictature de l'argent et la recherche effrénée de la puissance. Les institutions sociales doivent, pour cela, entretenir dans la mentalité des individus des principes éthiques selon lesquels l'homme est une valeur en soi (Ayissi, 2008)

Lucien Ayissi interpelle ici les institutions sociales à savoir les Eglises, les Mosquées, les établissements scolaires et universitaires de contribuer à la restauration de l'éthique de gouvernance. Pour l'accomplissement de cette tâche nous désignons particulièrement les

⁷ Il s'agit de comprendre que le changement est tributaire de la paix sociale dans les communautés africaines

philosophes, les spécialistes de sciences politiques, les juristes, les sociologues dont les métiers et les fonctions sont de travailler les concepts. Ceux-ci nous paraissent aussi tout à fait indiqués pour entretenir la mentalité des enfants et des adultes dans le sens de l'éthique de la gouvernance dans ce contexte démocratique. Il ne faut pas de vue les leaders des associations des droits de l'Homme formés à l'humanisme, ayant intériorisé les valeurs de la démocratie universelle et faisant du bon sens la chose la mieux partagée au monde. Toutefois l'école reste pour Lucien Ayissi une institution la mieux indiquée pour contribuer au progrès éthique de l'humanité, donc au progrès de l'éthique de la gouvernance. Cela est attesté par les propos suivants :

L'école ne peut contribuer au progrès éthique de l'humanité qu'en cessant d'être la fabrique plus ou moins artisanale des physiciens, des chimistes, des chirurgiens, des rhéteurs ou des comptables sans âmes, prêts à confectionner des bombes ou des poisons, à dépecer l'homme comme s'il s'agissait d'un vulgaire objet ou à le tromper sans scrupule. Former des comptables surtout experts dans l'art de comptabiliser à leur profit les deniers publics ou l'avoir d'autrui, se donner aux êtres humains que ces comptables auraient pu bien être si leur formation les avaient rendus dignes de respect, la psychologie des prédateurs et non l'éthique qui convient aux hommes (Ayissi, 2008).

L'importance de l'éducation dans le contexte démocratique a été évoquée également par Hubert Mono Ndjana (2006) dans son article « Le mensonge en politique ». L'éducation joue un rôle déterminant en régime démocratique. Car elle permet aux citoyens de comprendre les enjeux de la démocratie. Les citoyens biens éduqués sont en mesure d'opérer un choix en connaissance de cause parmi les candidats en concurrence. C'est dans cette logique que l'éducation est perçue comme un moyen d'épanouissement:

L'éducation, souligne Hubert Mono Ndjana, doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix. L'éducation apparaît ainsi comme une fonction essentielle en régime démocratique, qui permet aux citoyens de comprendre les tenants et les aboutissants, d'opérer des choix en connaissance des causes et d'apprécier les situations les plus diverses (Ndjana, Hubert Mono, 2006)

L'éducation fait des citoyens pour un Etat démocratique. Car en démocratie, l'autorité politique est soumise à la volonté du peuple, volonté qui elle-même s'exprime dans une participation intense à la gestion et contrôle de la gestion des affaires publiques. La légitimité de l'Etat elle-même découle incontestablement du consensus national autour de forme institutionnelle, et le fondement du pouvoir de l'Etat réside lui aussi dans les citoyens et non dans l'Etat lui-même. L'exercice de du pouvoir est lié aussi à l'exercice des droits des citoyens. La réussite de la démocratie est le fait que les citoyens ont le pouvoir d'influencer et d'inspirer

les décisions de leurs gouvernants même en dehors des périodes d'élection. D'où la notion de la démocratie participative. La démocratie participative implique nécessairement la libération des énergies des citoyens pour participer efficacement au processus décisionnel, condition nécessaire de la modernité politique. La participation politique donne aux citoyens les moyens nécessaires d'opérer un choix rationnel, et au pouvoir politique de les rendre effectifs dans l'intérêt de la société toute entière. Dans une telle perspective, les citoyens deviennent des animaux politiques qui aspirent à participer pleinement aux affaires de la cité et non pas à se complaire dans un état amorphe qu'on pourrait réveiller périodiquement pour aller déposer un bulletin dans l'urne pour désigner les gouvernants. D'où la nécessité d'éduquer, de former les citoyens, car le secret de la richesse d'une nation n'est autre chose que la rigueur intellectuelle et morale de chaque citoyen. Un peuple qui n'est pas éduqué est exposé à toutes sortes de manipulations mesquines des ambitieux forcenés et est à la merci de n'importe quel rebouteux.

Marcel Mauss (1971) a souligné dans *Essai de sociologie* que l'éducation est l'effort consciemment fait par une génération pour transmettre sa tradition, sa culture à une autre génération. Elle n'a d'autre but que de bien orienter la faculté de savoir-faire et savoir-être. Elle est l'entremise par laquelle se forme la qualité des hommes et femmes, socle de tout développement politique et économique de la société humaine. Aussi convient-il de noter que les déclarations universelles des droits de l'homme exigent que l'éducation doit pourvoir au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et de libertés fondamentales. Elle doit également favoriser, la compréhension, la tolérance entre les individus et entre les peuples.

Dans notre contexte de réflexion, l'éthique de conviction va de pair avec l'éthique de responsabilité et consiste à célébrer le fait démocratique comme un fait religieux. Car avoir foi en la démocratie ne suffit pas à lui garantir une longévité et à lui imprimer toutes les valeurs car les tentations aux dérapages sont grandes. C'est pourquoi l'éthique de conviction doit se doubler de l'éthique de responsabilité. Roger T. Daniqué précise la différence entre l'éthique de conviction religieuse et l'éthique de conviction politique tout en s'appuyant sur l'exemple du génocide au Rwanda en ces termes :

L'éthique de conviction selon la religion conjure une sorte de fatalité. Ainsi le croyant fait son devoir et en ce qui concerne le résultat, il s'en remet à Dieu. À l'opposé, l'éthique de responsabilité nous fait répondre des conséquences (prévisibles ou pas) de nos actes. Les auteurs du génocide au Rwanda et de toutes folies meurtrières ailleurs ne peuvent se réfugier derrière

une fatalité, même si l'on convient d'établir une échelle de responsabilité entre les exécutants et les commanditaires (Roger Tamasse Daniqué, 1997, p.)

L'éducation civique et politique a pour fonction la formation et la socialisation des citoyens afin d'assurer la stabilité politique de génération à la génération et de ne pas pérenniser au pouvoir la même génération. Elle inculque les principes démocratiques et développe les qualités du citoyen en le rendant fidèle au règne du démocratique. L'éducation civique et politique a pour but d'entretenir des attitudes éminemment propres à faire aimer toutes les manifestations de la vertu, de l'amour de la république. Elle développe le patriotisme. Le patriotisme est l'ensemble des dispositions intellectuelles et morales dont la finalité est l'amour de la patrie. C'est ainsi que l'apprentissage des symboles patriotiques sont de nature à renforcer l'attachement à la communauté nationale. La vertu politique est donc un renoncement à ses égoïstes, c'est l'élévation de nous au-dessus de moi. L'intérêt commun prime l'intérêt personnel.

Au regard de l'éducation civique et politique, le système politique démocratique en Afrique doit poursuivre deux buts contradictoire mais complémentaires. D'un côté il doit gouverner, de l'autre, il doit répondre aux attentes des citoyens. Ce besoin de maintenir l'équilibre entre le pouvoir gouvernemental et la réceptivité du gouvernement exige des attitudes politiques associant la réception et la soumission. Un tel système républicain et démocratique est celui-là qui sait équilibrer la balance du droit et devoir. Car l'état de droit n'exclut pas l'état de devoir et inversement. Il de la responsabilité de l'homme politique de rappeler ses devoirs au peuple et au peuple de revendiquer ses droits. Il appartient donc aux hommes politiques africains de faire en sorte que tout le monde ait une nouvelle raison d'aimer sa patrie, de reconnaître ses droits et devoirs. Il ne s'agit pas pour les entrepreneurs politique, opposition ou majorité, de développer la culture de l'irrespect de la chose publique, ni d'abrutir les citoyens dans un culte de personnalité. Au sujet de l'abrutissement des citoyens par les opposants, Roger T. Danique relève que :

Les oppositions africaines dans leur quête du pouvoir ont souvent opté pour la voie de la facilité en faisant croire aux mécontents et tous les galériens que leurs droits primaient leurs devoirs. Un tel calcul électoraliste est certes profitable un temps à tous les racoleurs de voix. Et cela a été le cas de certaines conférences nationales, véritables foires aux mensonges et aux promesses démagogiques, qui ont de toute évidence permis à certains individus bardés d'une fausse nouvelle virginité politique de se saisir des commandes de l'Etat. Mais, le plus souvent c'est petit calcul qui n'est pas de nature à les maintenir au pouvoir, quels que soient les manœuvres de tricheries et les soutiens extérieurs dont ils peuvent bénéficier ou se prévaloir (Roger Tamasse Danique, 1997,)

Une autre erreur des hommes politiques africains est de considérer que les nouvelles institutions politiques, notamment démocratiques, doivent s'adapter aux hommes. Alors que l'exigence démocratique voudrait plutôt que ce soit les individus qui s'adoptent par leur comportement quotidien aux nouvelles institutions, à la nouvelle donne politique, une fois que celle-ci est établie. Cette erreur est souvent observée dans le cercle des chefs d'État militaires qui se font souvent appeler « Hommes forts » faisant d'eux des citoyens au-dessus de loi.

Conclusion

Il convient de retenir, en définitive, qu'en Afrique noire, la politique contemporaine est souvent perçue comme un système en crise où la défiance des citoyens envers les institutions et les représentants de l'État a atteint son paroxysme. Le scandale de la corruption, et l'inefficacité des gouvernements alimentent un sentiment de désillusion dans la plupart des pays dont les vestiges de la colonisation demeurent indélébiles et inaltérables dans les pratiques administratives et institutionnelles. Face à ces situations, la notion de refondation de l'État se révèle comme une nécessité impérieuse. Ce concept désigne un processus de révision et de réinvention des structures et des pratiques politiques en profondeur. Il s'agit, en réalité, d'un changement radical qui doit être envisagé en vue de l'amélioration de la vie d'une société. Une refondation institutionnelle est une redécouverte des valeurs de conservation et de progrès, la résolution de manière démocratique du problème de l'intégration et l'effectivité de libertés, d'associations, la libre d'entreprise et le respect des valeurs républicaines. Les résultats de l'étude s'articulent autour de la bonne gouvernance comme gage de restauration d'un Etat de droit en Afrique au sud du Sahara.

La société politique n'a pas de fin particulière que celle de faire vivre ensemble ceux qu'elle rassemble, de les faire vivre ensemble malgré toutes les difficultés que comporte l'entreprise compte tenu de la pluralité et de l'hétérogénéité de cette société. Le caractère de cette fin est le bien commun qui constitue une finalité de toute société politique. La poursuite et l'accomplissement du bien commun sont les préoccupations constantes de tous les membres de la société politique au premier rang duquel ceux qui se voient confier la charge du pouvoir politique, donc le pouvoir d'État. La société court le risque de rompre avec elle-même si l'un des membres de ladite société renonce à faire du bien commun le critère de son existence personnelle. Car si les hommes continuent à vivre en collectivité politique, c'est qu'ils y trouvent un intérêt, un bien commun, qui leur apparaît comme la raison d'être de la collectivité et de leur vie en commun, sinon aucune unité politique ne saurait être établie.

Pendant longtemps, les bailleurs de fonds internationaux avaient cru que le remède à la misère africaine était essentiellement économique. Cette croyance fut partagée par bon nombre de chefs d'Etat africains qui, au début des indépendances formaient des gouvernements à but de développement économique. Mais l'insuccès économique constaté, malgré le flux financier qui a irrigué le continent africain, a amené les institutions internationales à comprendre que cette misère dont souffrent les peuples africains, a ses sources plutôt politiques qu'économiques. Pour juguler cette misère qui a son origine politique, il a été forgé le concept de bonne gouvernance. La Banque mondiale et, avec elle, les institutions internationales identifient désormais la misère africaine à une crise de la gouvernance et lui donne le contenu. La bonne gouvernance est ainsi définie par la Banque mondiale comme un exercice de pouvoir politique requérant une structure institutionnelle pluraliste, la liberté de presse, les droits de l'homme. La bonne gouvernance veut dire que ceux qui ont la charge de la gestion de la chose publique doivent la gérer équitablement. L'égalité de chance, l'égalité sociale et économique etc., doivent être accordées à tous les citoyens. N'importe quel citoyen pourra gravir ou descendre les échelons sociaux selon ses capacités et l'emploi qu'il fait, et qu'aucun obstacle artificiel n'empêchera qui que ce soit d'obtenir la juste récompense de ses compétences et de ses labeurs. Tous les membres d'une société doivent jouir d'un minimum de sécurité économique, faute de quoi, il serait difficile de vivre en communauté. Car un niveau de pauvreté extrême empêcherait les citoyens de participer efficacement à la vie communautaire. Aucun pouvoir ne peut ériger un obstacle artificiel visant à empêcher quelqu'un, un citoyen, de participer à ses activités.

Cette étude a permis d'appréhender les impondérables dysfonctionnels dans la restauration de la confiance des citoyens dans les institutions de l'Etat et de la promotion d'une gouvernance démocratique. Cet article loin de proposer des pistes définitives de réflexion ouvre la voie à d'autres manières de mener une analyse plus rigoureuse afin de recadrer la politique africaine par rapport à son état actuel. C'est de la sorte que la réécriture de l'histoire politique africaine est possible.

Références bibliographiques

BITEE, FRANCINE, 2009, *La transition démocratique au Cameroun de 1990 à 2004*, Paris, l'Harmattan.

ELA, JEAN-MARC, 1971, *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Peuple d'en bas*, Paris, L'Harmattan.

ELIKIA M'BOKOLO, 1981, *Forces Sociales et Idéologies Dans la Décolonisation de L'A.E.F.* *The Journal of African History*, Vol. 22, No. 3, pp. 393-407.

LAVROFF, Dimitri-Georges, 1976, *Les Influences de la Période Coloniale sur L'avènement de Régimes Militaires en Afrique Noire*, *Journal of African Law*, Vol. 20, N°2, pp. 100-106.

BAYART, JEAN-FRANÇOIS, 2006, *La politique du ventre*, Paris, L'Harmattan.

KANT, E., 1973, *Fondement de la métaphysique des mœurs*, Paris, Delagrave.

BIYA, PAUL, 1983, *Le message du Renouveau*, SOPECAM, Yaoundé.

MICHAËL GORBATCHEV, 1987, *Pérestroïka : vues neuves sur notre pays et le monde*, Paris, Flammarion.

AYISSI, LUCIEN, 2008, *Corruption et gouvernance*, Coll. *Pensée africaine*, Paris, L'Harmattan.

DANIOUE, TAMASSE R., 1997, *L'Afrique : unité de mesure démocratique*, Paris, L'Harmattan.

MAUGENEST, DENIS, 2005, *Si Gouverner la violence, société civile et société politique*, CERP, Abidjan.

GOUDJO, RAYMOND B., 1999, « Démocratie et éthique politique en Afrique », in *Spiritus*, N°155, Juin.

MARIA FERNANDA ESPINOZA, 1999, *Dans des sociétés pluriculturelles, Repenser la démocratie*, in « *Spiritus*, » N°155, juin, pp. 200-201.

NDJANA, MONO HUBERT, 2006, *Le mensonge en politique*, Yaoundé, CERCAPHI.

DIOP, CHEIKH ANTA, 1960, *Les fondements culturels, techniques et industriels d'un futur État fédéral d'Afrique noire*.